

Stratégie intercantonale du Chablais 2012-2015



Version présentée le 31.05.11 en Assemblée générale à Noville et transmise
le 1.06.11 aux Services cantonaux VD et VS de l'Economie

Sommaire

1.	Introduction et démarche	3
2.	Analyse des forces et faiblesses, menaces et opportunités.....	5
3.	Objectifs et but du programme intercantonal	9
A)	Industrie	10
B)	Tourisme	11
C)	Energie.....	12
D)	Agriculture.....	12
E)	Mesures d'accompagnement.....	13
4.	Planning et coûts.....	13
5.	Conclusion provisoire	18

1. Introduction et démarche

Dans le cadre du programme pluriannuel de la Confédération pour la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale (NPR), de son financement et de la Convention établie par les Cantons du Valais et de Vaud relative à la coopération dans le Chablais (approuvée par Chablais Région le 6 octobre 2010), le programme intercantonal 2012-2015 pour les Chablais Valaisan et Vaudois se déploiera sur trois axes principaux :

- L'industrie
- Le tourisme
- L'énergie

Chablais Région s'attachera particulièrement à répondre aux exigences de la NPR concernant ¹ :

- Le développement durable
- L'amélioration de la compétitivité et la génération de valeur ajoutée

En relation avec les Cantons du Valais et de Vaud, Chablais Région tiendra compte des politiques sectorielles² des deux Cantons, particulièrement les politiques de l'innovation, de la formation, de l'environnement, du tourisme, des PME et de la promotion des conditions d'implantation. Chablais Région, en s'appuyant sur la stratégie de développement de la Région du Bas-Valais et d'AigleRegion, coordonnera les actions entreprises par les deux Associations Régionales dans les domaines cités ci-dessus.

Que cela soit dans l'axe industriel, touristique ou énergétique, la démarche de coordination de Chablais Région, au titre de la NPR, appuiera des projets répondant au principe « de base d'exportations³ » hors de la région (autres régions, cantons ou pays).

La démarche entreprise par Chablais Région défend particulièrement l'esprit d'entreprise, l'innovation et la valeur ajoutée. Pour ce faire, l'Association privilégie la collaboration avec les Collectivités locales, les entreprises et le tissu académique de Suisse Romande (HES, EPFL, Universités, etc...).

¹ Page 2305 du message relatif au programme pluriannuel de la Confédération 2008 à 2015 concernant la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale et son financement article 1.1 alinéa 1 ;2

² Page 2306 coopération et synergies entre politique régionale et politiques sectorielles

³ Page 2037 fondement et principes d'une politique régionale axée sur

Pour définir son programme d'action, l'Association intercantonale s'est appuyée sur les lignes directrices⁴ suivantes :

- Eviter les distorsions de concurrence
- Créer un esprit favorable à l'esprit d'entreprise
- Conclure des partenariats atypiques
- Penser par-delà les frontières régionales
- Miser sur l'effet symbolique

Cette coordination intercantonale doit être une source de valeur ajoutée pour les deux Régions et Cantons tout en s'appliquant à éviter les « doublons » avec des projets portés par les deux Associations. L'Association ne sera pas toujours le porteur des projets initiés par les entreprises ou par l'une ou l'autre Région, mais devra s'appliquer à ce que les meilleures synergies permettent l'accomplissement économe et efficace du projet.

Chablais Région représentant les 29 Communes du Chablais intercantonal, les projets soutenus ou initiés par l'Association bénéficient d'un large soutien politique.⁵

⁴ Page 2311 2.1.2 idées directrices

⁵ Page 2308

2. Analyse des forces et faiblesses, menaces et opportunités

L'analyse SWOT repose sur la longue expérience de collaboration instituée entre les régions vaudoise et valaisanne du Chablais en 1981 sous les auspices de la LIM (loi sur les investissements en montagne), mais aussi sur l'évolution récente de la Région du Chablais, marquée par une croissance démographique et économique spectaculaire mise en évidence par les études spécifiques du Crédit Suisse en 2009 et 2010. A cela s'ajoute, dans un contexte actualisé, l'étude détaillée du projet d'agglomération du Chablais, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire, puis d'une consultation publique dans le premier semestre 2011.

Domaine	Forces	Faiblesses
Situation géographique de la région, attractivité	<ul style="list-style-type: none"> - Homogénéité géographique, économique entre Chablais vaudois et valaisan - Attractivité régionale bien marquée due à la proximité de la métropole lémanique - Diversité territoriale entre lac, plaine du Rhône et montagne (Alpes) - Proximité de la France (frontière) et de l'Italie (col du Grand-St-Bernard) 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation périphérique par rapport aux grandes agglomérations suisses - Relatif cloisonnement institutionnel dû aux frontières cantonales et nationales
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de politiques publiques favorisant la coopération intercantonale et transfrontalière - Politique volontariste visant à favoriser la complémentarité plaine/montagne 	<ul style="list-style-type: none"> - Débordement possible de projets peu attractifs pour la partie centrale du bassin lémanique sur le territoire chablaisien - Risques de résidentialisation (région « dortoir ») - Perte de synergies entre la Chablais vaudois et valaisan en raison du cloisonnement institutionnel - Risque de dualisation plaine/montagne - Concurrence des stations de part et d'autre du Rhône

Domaine	Forces	Faiblesses
Urbanisation et habitat (structure urbaine)	<ul style="list-style-type: none"> - Petite agglomération en plaine au niveau suisse avec deux centralités fortes : Aigle et Monthey - Bonne qualité de vie et attractivité résidentielle des coteaux de la plaine - Attractivité du prix foncier en comparaison à celui de l'espace lémanique - Bonnes réserves de zones à bâtir - Réseau dense de villages, bourgs, stations et villes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de centralité et de périmètre « naturel » de l'agglomération - Faible qualité esthétique des espaces publics

	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une agglomération Aigle – Monthey incluant les communes avoisinantes - Réalisation d'infrastructures d'envergure avec l'aide de subventions fédérales - Réalisation d'un centre urbain fort, moteur du développement régional - Positionnement de la région par rapport à l'arc lémanique 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à l'écart relative des communes voisines et éloignées de l'agglomération

Domaine	Forces	Faiblesses
Population et vie sociale (sociodémographique)	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan démographique positif pour toutes les communes, légèrement atténué ces dernières années - Nombreuses associations participant à l'animation locale - Hôpital du Chablais 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement démographique inégal entre les sous-régions (plaine et montagne)
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des moyens de communication et des outils médiatiques, notamment pour les zones de diffusion des télévisions régionales - Développement de réseaux de santé et du projet CapSanté - Hôpital intercantonal Riviera – Chablais à Rennaz - Augmentation de la cohésion sociale avec le projet Agoris 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêts contradictoires entre enjeux régionaux et cantonaux - Hétérogénéité des groupes de population - Région devenant une région dortoir avec des emplois qui s'exportent

Domaine	Forces	Faiblesses
Activités économiques (emplois)	<ul style="list-style-type: none"> - Pôles de développement économique en plaine et pôles touristiques en montagne - Bon potentiel pour des entreprises nécessitant d'importantes surfaces de terrains - Production agricole bien présente en plaine et en montagne - Nombreux centres commerciaux. - Vocation industrielle affirmée (chimie, métallurgie, mécanique, notamment) - Produits du terroir régionaux. - Secteur chimique et activités induites 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation difficile pour l'agriculture notamment en montagne - Zones d'activités et industrielles peu esthétiques - Principaux centres de décision situés à l'extérieur de la région - Manque d'implantation des grandes sociétés de services (banques, assurances) - Nuisances environnementales liées à la typologie des industries
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'entreprises de technologie de pointe - Définition dans la région d'axes stratégiques de développement économique - Développement d'un pôle d'excellence Ecologie industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Délocalisation à l'étranger des centres de production des grandes industries

	(Chablais vaudois=région pilote pour le canton de Vaud)	
--	---	--

Domaine	Forces	Faiblesses
Formation, enseignement, recherche, innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Filière de biotechnologies à l'exemple de « BioArk » - Haute Ecole pédagogique valaisanne (HEPVS) à St-Maurice - Collège de St-Maurice - Académie de police et centre de formation sécurité militaire à St-Maurice (Savatan) - Institut Hôtelier « César Ritz » - EIL (école intercantonale de laborantins) - Ecoles internationales, Chablais vaudois 	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des lieux de formation supérieure
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des activités de BioArk - Favoriser l'émergence d'une HEP intercantonale VD-VS - Création et développement de centres de formation liés aux axes stratégiques de développement (formation transports, centre pour autistes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Affaiblissement du statut de la HEP (statut bilingue)
Domaine	Forces	Faiblesses
Tourisme et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Riche patrimoine historique, culturel et religieux (châteaux, abbaye, moulins, etc.) - Plusieurs parcs d'attraction en plaine - Stations touristiques et domaine skiable transfrontalier des Portes du Soleil 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification de l'hébergement. - Peu de diversification de activités touristiques en montagne - Relation plaine/montagne - Manque de coordination entre les infrastructures touristiques VS et VD - Offre hôtelière insuffisante - Installations de remontées mécaniques obsolètes et à rationaliser - Faiblesse de la gouvernance touristique
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Création de Business units mettant en valeur l'offre touristique de plaine du Valais Romand et du Chablais vaudois 	

Domaine	Forces	Faiblesses
Gouvernance, système d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération intercantonale ancrée dans le temps grâce à Chablais Région - Convention intercantonale liant les gouvernements vaudois et valaisans consacrant le rôle de Chablais Région - Renforcement du statut 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté dans les procédures sur le plan intercantonal (législation distincte)

	<p>d'Aigle Région côté VD (mise en place de la LADE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement dans diverses associations transfrontalières (association des Portes du Soleil, Chablais Gourmands, BTLA, Conseil du Léman, Espace Mont-Blanc) 	
	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement et promotion d'une Région Chablais forte et dynamique s'appuyant sur un concept de communication efficace - Renforcement de l'implication des cantons dans le développement de projets régionaux - Renforcement de la coopération intercommunale entre les 2 rives du Rhône dans le cadre du projet d'Agglo 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tensions dans répartition des tâches entre Cantons et communes - Déséquilibre entre les entités VS et VD

Domaine	Forces	Faiblesses
Mobilité et transports, accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau dense et performant de voies de communication (routes, autoroute, rail) - TGV à proximité (Aigle). - Bonne desserte de la Vallée d'Ille (route, rail) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de liaisons entre les différentes lignes et interfaces entre tous les moyens de transports - Réseau routier du bord du lac saturé (H144 – H21). - Liaison avec la France
	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons ferroviaires et autoroutières avec la France et le Canton de Vaud - Amélioration de la liaison directe Aigle-Monthey - Terminal de transport combiné pour le site chimique de Monthey - Définition de la mobilité et transports comme axe stratégique - Création du Salon des transports - Chablais Agglo - Réflexions TAD - Meilleure sensibilité des entreprises aux plans de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation de nouvelles ICFF - Lenteur des procédures intercantoniales et transfrontalières

Domaine	Forces	Faiblesses
Nature, paysage, Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Grandes richesses naturelles: paysages lacustres et alpins (nombreux sites classés) - Faune sauvage en montagne - Curiosités naturelles, surtout en montagne - Ressources importantes en eau potable de qualité et thermalisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Banalisation du paysage avec encombrement du territoire par des installations et infrastructures diverses, notamment en plaine

	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - La 3^{ème} correction du Rhône et le concept de développement de la plaine - Mise en application du plan de développement durable de la Vallée d'Illeze - Centrale de Chavalon - Utilisation des forces hydrauliques (Rhône et rivières d'altitude) - Energies vertes (éoliennes, géothermie, gaz) - Exploitation des rejets énergétiques (SATOM, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intérêt de certains acteurs concernés - Manque d'entretien, en montagne, du territoire et du paysage en raison de l'évolution de l'agriculture et de la sylviculture

3. Objectifs et but du programme intercantonal

BUT

Favoriser la coordination intercantonale au sein de l'espace économique du Chablais

MESURES RETENUES

- A) Créer des synergies intercantionales pour la mise en réseau des sites industriels et des entreprises afin de renforcer la capacité concurrentielle de la Région, en coordination avec le projet d'agglomération
- B) Développer et mettre en réseau les sites touristiques de plaine et assurer leur complémentarité avec la montagne
- C) Renforcer l'utilisation directe des ressources énergétiques par la mise en place d'un concept intercantonal
- D) Développer une production agricole sous serres, utilisant de manière écologique et rentable la chaleur résiduelle et les pertes de chaleur des entreprises, notamment l'usine d'incinération des ordures (SATOM à Monthey)
- E) Mesures d'accompagnement : promouvoir une coordination stratégique et une coordination opérationnelle au sein du Chablais vaudois et valaisan

EFFETS RECHERCHES A MOYEN TERME

- Création d'emplois en lien avec le projet d'agglomération du Chablais (+8'000 emplois d'ici à 2025)
- Disposer d'une structure de coordination intercantonale cohérente avec les réorganisations régionales et cohérentes par rapport à la politique d'agglomération

ROLE DES CENTRES

L'objectif de la stratégie est de renforcer le rôle de centre économique (Aigle – Monthey) afin de rayonner sur l'ensemble du Chablais.

OBJECTIFS SMART

A) Industrie

L'effort de coordination portera particulièrement sur les ZI d'Aigle et de Collombey-Muraz, voisines d'un côté à l'autre du Rhône et disposant de grandes capacités de terrains, légalisés du côté vaudois et en cours de légalisation du côté valaisan.

Il s'agit de travailler en cercles concentriques autour de la raffinerie Tamoil. Le premier cercle sera exclusivement composé d'entreprises du domaine pétrochimique, le deuxième d'industries consommatrices de vapeur ou autres rejets directs de la raffinerie et le troisième pourra être composé, entre autres, de sous-traitants des deux premiers cercles, voire de petites entreprises nécessitant des rejets de chaleur à moindre température.

Les conditions cadres à l'arrivée d'entreprises ou au développement des entreprises existantes passent par la mise en place d'un réseau de vapeur et de chauffage à distance en relation avec les entreprises Satom et Tamoil, déjà connectées entre elles, mais aussi par la mise en place d'un concept énergétique innovant pour garantir une fiabilité absolue dans la fourniture de l'énergie. L'objectif est de combiner tous les types d'énergie de la région afin de les offrir aux entreprises des ZI à un prix compétitif, ce qui deviendrait un avantage concurrentiel important pour nos entreprises à l'export.

Ces projets, au-delà d'une démarche permettant d'améliorer sensiblement la compétitivité des entreprises régionales et d'attirer d'autres entreprises et compétences, ont une valeur symbolique forte⁶, au niveau de la récupération et de l'optimisation des rejets. À un moment où les centrales nucléaires sont remises en question, où le cas de l'usine de Chavalon fait débat, la récupération de l'énergie disponible nous paraît être un message fort.

Pour chaque projet, Chablais Région s'attachera à appuyer les porteurs de projets et à s'assurer de la mise en place d'une structure de gestion du projet efficace.

A.1. Mise en réseau des entreprises

- i) développement de projets interentreprises
- j) partage d'équipements
- k) mutualisation de l'approvisionnement
- l) valorisation des déchets et rejets

⁶ Page 2312 Miser sur l'effet symbolique

A.2. Optimiser les conditions cadres des zones d'activités

i) inventaire des espaces disponibles

- identification du prix du foncier
- identification des parcelles réellement disponibles
- identification de l'état de légalisation de ces parcelles
- identification de l'accessibilité des parcelles (TIM, PL, TC et mobilités douces)
- qualité des infrastructures

j) sectorisation des zones industrielles

Hautes technologies :

- chimie et pétrochimie
- métallurgie
- agro-alimentaire
- green industry

k) acquisition de terrains stratégiques par les collectivités locales ou autres structures publiques

l) équipement des zones industrielles en fonction de la sectorisation

- routes
- équipements et fluides (dont vapeur et eau chaude)

m) développement stratégique

- conditions cadre pour implantation d'entreprises
- stratégie concurrentielle pour attirer des entreprises exogènes

B) Tourisme ⁷

Alors que les Alpes Vaudoises terminent la mise en place de la stratégie Alpes Vaudoises 2020, et que les Valaisans doivent repenser leur modèle chablaisien, mis à mal par la dissolution de Chablais Tourisme, le rôle de Chablais Région est d'apporter une réponse à la problématique de la complémentarité plaine-montagne et de créer des synergies avec les deux destinations de montagne.

En s'appuyant sur des axes forts déjà existants, développés ci-dessous, l'Association intercantonale aura pour but de renforcer et dynamiser ces pôles qui apportent une diversification bienvenue dans les offres des stations de montagne.

Elle donnera par ailleurs son appui au projet de communauté tarifaire qui a pour objectif d'inclure les remontées mécaniques dans son offre. Cette démarche permettra de créer un grand nombre de packages améliorant ainsi les synergies entre la plaine et la montagne, mais aussi entre les deux destinations.

Plusieurs projets seront initiés dès 2012 pour attirer les seniors dans la Région, segment de marché susceptible d'augmenter les périodes d'utilisation des stations de montagne et d'optimiser l'occupation des infrastructures de plaine.

⁷ Page 2320 « créer de nouveaux produits communs... »

B.1. Développement du pôle des parcs d'attractions

- i) étude d'une stratégie de développement avec les HES d'hôtellerie et de tourisme
- j) mise en réseau des parcs d'attractions existants
- k) développement de transports publics entre montagne et plaine à destination des parcs d'attractions

B.2. Développement d'un pôle d'excellence Sport (CMC)

Pour les seniors, les vacanciers, les pendulaires, les handicapés

B.3. Tourisme thématique

mise en réseau de l'offre touristique de plaine : vignobles, châteaux, golfs, offre thermale,...

C) Energie

C.1. Créer un centre de compétence intercantonal favorisant la concertation entre les acteurs de l'énergie dans le Chablais

C.2. Encourager la réalisation de nouvelles installations de production d'énergie

- i) usine hydro-électrique sur le Rhône, à Bex-Massongex
- j) centrale à gaz à Chavalon sur Vouvry
- k) géothermie à Lavey
- l) barrage à Lavey-St-Maurice
- m) chauffage à distance SATOM

D) Agriculture

D.1. Constituer un partenariat sur le plan suisse pour réaliser une étude de faisabilité

D.2. Définir, sur le plan régional, les modalités de réalisation du projet avec les propriétaires terriens, les communes et les entreprises intéressées

E) Mesures d'accompagnement

Chablais Région a mis en place une gouvernance qui doit permettre une gestion dynamique et efficace des projets. Une collaboration et une synergie importante entre les stratégies régionales et cantonales doivent permettre de soutenir tous les projets générateur de valeur ajoutée et pouvant être exporté. L'association regroupant toutes les Communes de la Région, elle permet aussi d'apporter un soutien politique important aux projets.

Les principales mesures d'accompagnement, en complément de celle explicitées ci-dessus, concernent les stratégies qui doivent encore être affinées comme la stratégie des pôles d'excellence, ou initiée comme le Benchmarking et la veille stratégique.

E.1. Mettre sur pied un réseau interrégional et international qui vise à renforcer la coopération transfrontalière avec le Chablais français, en favorisant la poursuite des coopérations soutenues par les initiatives européennes

E.2. Consolider les réformes institutionnelles et la nouvelle délimitation des tâches de coordination intercantonale dans le cadre de la réorganisation territoriale liée à la NPR

- **santé : suivi du projet de l'hôpital de Rennaz et de ses développements prévisibles (cliniques, hôtels, etc.)**
- **formation : incitation au développement de formations spécifiques liées aux pôles d'excellence, ainsi qu'aux formations supérieures relevant par exemple de la Haute Ecole Pédagogique à St-Maurice**
- **transports : mise en place d'une communauté d'intérêts intercantonale des transports publics favorisant l'émergence d'un pôle de compétence en la matière**
- **3^{ème} correction du Rhône : suivi de l'élaboration du plan d'aménagement Rhône et de l'ensemble des mesures en découlant dont l'impact est important sur le plan de la gestion territoriale**
- **agglomération : concertation étroite au sujet de la gouvernance à mettre en place pour la mise en œuvre des mesures à réaliser dès 2015**

Les principales mesures d'accompagnement, en complément de celle énoncées ci-dessus, concernent les stratégies qui doivent encore être affinées comme la stratégie des pôles d'excellence, ou initiée comme le Benchmarking et la veille stratégique.

4. Planning et coûts

Le planning est sujet à correction à la fin de chaque année en fonction de l'avancement des projets.

Les coûts sont estimatifs et sont sujet eux aussi à modification lorsque les projets sont réévalués à la fin de chaque année.

A) Industrie

A.1. Mise en réseau des entreprises

2012

- *Suivi, intensification et reproduction des bonnes pratiques identifiées lors de l'analyse 2011* coûts : 50'000.-
- *Mise en œuvre de 1 à 5 pistes de symbioses détectées lors de l'étude 2011* coûts : 100'000.-
- *Etude de faisabilité pour le développement de l'écosystème pétrochimique chablaisien par la mise en réseau de la raffinerie avec les secteurs d'activités locaux* coûts : 100'000.-
- *Définition d'une stratégie d'implantation dans le Chablais à destination d'entreprises d'envergure internationale*
- *Création d'un concept énergétique régional avec des pistes d'optimisation précises* coûts : 50'000.-
- *Evaluation détaillée des coûts et des gains (économiques et environnementaux) des options du concept énergétique*
- *Communication aux niveaux régional et cantonal sur les collaborations interentreprises et les premiers résultats du projet*

2013 à 2015

Mise en œuvre des volets de symbioses industrielles, pétrochimique, du concept énergétique régional.

- *Suivi et mise en œuvre de nouvelles symbioses*
- *Renforcement des symbioses en cours*
- *Lancement du projet d'écosystème pétrochimique avec la raffinerie et les nouveaux acteurs détectés*
- *Premières implantations d'entreprises dans les zones bordant la raffinerie*
- *Equipement des parcelles en fonction du potentiel énergétique (900'000m²) à 20CHF (cf équipements parcelles ci-dessous)*
- *Monitoring et bilan de mise en œuvre*
- *Suivi du volet communication*

A.2. Optimiser les conditions cadres des zones d'activités

2012

- *Tenue de la base de données régionale harmonisée*
- *Elaboration d'une stratégie et d'un planning d'acquisition foncière*
- *Lancement de projets de légalisation avec le GOP pour le Canton de Vaud et les services Valaisans du développement territorial*

Coûts 150'000.-

- *Elaboration d'une stratégie de sectorisation des parcelles en fonction de leurs équipements potentiels en rapport avec les sources d'énergie (vapeur, eau chaude, électricité,...)*
- *Validation par les Communes des projets de sectorisation*

2013 à 2015

- *Appui aux Communes pour réaliser l'acquisition foncière des parcelles cibles (365'000 m2)*
- *Appui aux projets de légalisation*
- *Equipements des parcelles (900'000m2)*
- *Appui aux entreprises souhaitant s'installer dans les nouvelles zones sectorisées, mise en place immédiate de synergies avec les entreprises existantes.*

B) Tourisme

B.1 Développement du pôle des parcs d'attractions

2012

- *Renforcement des synergies entre les OT et les parcs d'attractions*
- *Identifier le marché potentiel pour l'implantation d'autres parcs d'attraction en complémentarité avec les parcs existants* Coûts 20'000.-
- *Intégration des parcs d'aventures dans un plan de mobilité en coopération avec les transports publics* Coûts 10'000.-

2013 à 2015

- *Définir une stratégie pour devenir la région phare des parcs d'attractivité en Suisse*
- *Suivi de la stratégie au niveau de marketing et de commercialisation*

B.2. Développement d'un pôle d'excellence sport

2012

- *Suivi de l'étude de faisabilité sur la création de nouvelles infrastructures sportives autour du CMC établie en 2011*

- Recherche et mise en contact des partenaires pour renforcer le pôle de sport études (université de vélo ; centre de formation, de congrès et de reconversion d'anciens sportifs d'élite ; sports school...)
- Création d'une base de données regroupant toutes les activités sportives dans la région Coûts 20'000.-

2013 à 2015

- Aménagement des zones constructibles autour du CMC afin de créer un centre sportif
- Implantation d'une, voire plusieurs, institutions d'enseignement dans le domaine du sport
- Accueil d'une, voire plusieurs, fédérations sportives internationale
- Lieux d'exécution d'une, voire plusieurs, manifestations

B.3 Développement d'un pôle Tourisme thématique

2012

- Inventaire des sites et des entreprises intéressées Coûts 50'000.-

2013 à 2015

- Recherche de porteurs de projets pour les pistes identifiées
- Elargissement de l'offre tourisme thématique par la réalisation des projets retenus
- Commercialisation des offres tourisme thématique
- Positionnement de la région dans le domaine tourisme thématique

C) Energie

2012

A développer ultérieurement

D) Agriculture

2012

Fondation d'une S.A. et planification détaillée des constructions et de la stratégie commerciale incluant le maillage avec le secteur alimentaire pour mettre au point des produits et procédés novateurs

Coûts 50'000.-

2013-2015

- *Construction des installations*
- *Début de la production*
- *Mise en vente sur le marché*

Récapitulatif des coûts prévisibles 2012

A1	Mise en réseau des entreprises	300'000.-
A2	Optimiser les conditions cadres des zones d'activités	150'000.-
B1	Développement du pôle des parcs d'attractions	30'000.-
B2	Développement d'un pôle d'excellence sport	20'000.-
B3	Développement d'un pôle Tourisme thématique	50'000.-
C	Energie	à étudier
D	Agriculture	50'000.-
Total		600'000.- environ

5. Conclusion provisoire

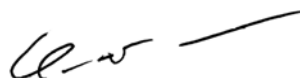
Le présent document a été présenté lors de l'AG de Chablais Région du 31 mai 2011. Il constitue la première version de cette stratégie intercantonale 2012-2015 et, à ce titre, est manifestement appelé à évoluer d'ici la fin de l'année 2011 dans le contexte de l'adoption définitive du contrat de prestations liant, d'entente avec les Services cantonaux de l'Economie, Chablais Région à la Région du Valais Romand.

Le Président



Antoine Lattion

Le coordinateur intercantonal



Georges Mariétan